

DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL, VERS UN NOUVEAU REFERENTIEL IDENTITAIRE. DE LA FORMATION A LA PROFESSION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Yvette MOLINA

Responsable de formation à l'Institut de formation Sociale des Yvelines

ymolina@club-internet.fr

« Il n'y a pas de profession objective, mais des relations dynamiques entre des institutions ou organisations de formation, de gestion, de travail et des trajectoires, cheminements et biographies individuels au sein desquels se construisent (ou se détruisent) des identités professionnelles, tout autant sociales que personnelles ». (DUBAR, TRIPIER)

A l'origine du questionnement

Les pratiques observées tant dans le champ de la profession, qu'en centre de formation à travers les praticiens et les étudiants, voire les formateurs, nous amènent au départ, à nous interroger sur le modèle psychosocial dominant dans le service social quel que soit le secteur d'activité.

La formation initiale se situe-t-elle dans un processus de transformation ou dans une reproduction des pratiques professionnelles ?

La formation initiale était organisée jusqu'à 2004, selon les textes de 1980. Pendant 25 années, des assistants sociaux ont été formés selon les schèmes du contexte social de l'époque. Les programmes auront-ils été modifiés afin de s'adapter aux mutations de la question sociale ?

L'émergence d'une nouvelle question sociale que l'on peut situer également au début des années 80, s'est accompagnée en parallèle d'une nouvelle gestion du social reposant sur des logiques de territoire, de développement, de transversalité, de démocratie locale...

Les professions du social ont vu leurs habitus professionnels secoués sous la pression des employeurs, et notamment des collectivités locales qui sont devenues, avec les lois de décentralisation des années 1980, les employeurs principaux des travailleurs sociaux.

Redéfinition des missions, massification des problèmes sociaux faisant suite aux Trente Glorieuses, nouvelles politiques publiques, nouvelles politiques sociales... une nouvelle donne traverse la profession d'assistant de service social.

Le développement social local apparaît comme une réponse possible à l'ensemble des enjeux posés par cette nouvelle question sociale pour les politiques, comme pour la profession (ou tout du moins pour une partie des professionnels).

Chacun y trouvant du sens, dans cette période où l'efficacité et les résultats sont attendus dans le secteur social. (A titre d'exemple nous citerons les résultats attendus en matière de contractualisation pour les bénéficiaires du RMI : les assistants de service social sont tenus de proposer un certain % de contrats d'insertion au prorata du nombre de bénéficiaires sur le territoire ou secteur d'intervention).

Cette approche aussi séduisante soit-elle pour les assistants de service social vient percuter, de façon implicite ou non, des fondements identitaires qui marquent la profession d'assistant de service social.

Et si, finalement, la difficile transformation des pratiques n'était pas qu'une question de temps, de moyens, de déficit d'encadrement, de centres de formation trop éloignés du terrain... mais aussi et surtout, une remise en cause des identités professionnelles qui met en danger la profession d'assistant de service social elle-même, dans tout ce qui la constitue depuis les débuts historiques de sa professionnalisation ?

Il conviendrait alors de s'interroger sur cet aspect majeur qui percute, par transposition, d'autres secteurs professionnels intervenant sur les mêmes champs.

Les principaux axes de la recherche

Le premier axe de cette recherche nous a permis de repérer les grandes lignes constitutives d'une profession, nous inspirant de la sociologie des professions.

La constitution de l'identité professionnelle a ainsi été identifiée dans une approche dynamique depuis la formation jusqu'à l'exercice de l'activité professionnelle.

Ainsi peut-on dégager certaines caractéristiques de la profession d'assistant de service social.

La première caractéristique serait celle du monopole professionnel basé sur la technique, l'éthique et la reconnaissance par le public. Ce monopole passe par la formation avec des écoles spécialisées, par une organisation professionnelle, une protection liée à un code de déontologie et le secret professionnel. Autorisation d'exercer et missions propres à un groupe professionnel viennent compléter ce monopole. Il s'agit en d'autres termes, d'un monopole de missions, monopole de marché pour un monopole de services conduisant à la fermeture sociale (LARSON).

Cette fermeture sociale, comme nous l'avons abordée, se traduit par une fonction d'expertise des professionnels dont le système de contrôle/évaluation se retrouve dans le système de formation.

Groupe professionnel inscrit dans un monopole, dans une fermeture sociale...groupe professionnel doté d'une autonomie relative (JOHNSON), ... nous percevons les contours des tensions ou luttes du groupe pour préserver ce monopole dans des missions spécifiques et autorisation d'exercer la profession.

La deuxième caractéristique concerne l'identité professionnelle. Nous avons pu mettre en évidence que le groupe professionnel construit son identité sur la base de croyances transformées lors d'un passage entre culture profane (non professionnelle) et culture professionnelle. Le rôle de la formation est ici, déterminant dans un processus de conversion identitaire.(HUGHES)

Mais le groupe professionnel nous est apparu aussi comme traversé par des segmentations liées à des croyances, des définitions subjectives des activités de travail.. En effet, chaque profession, traversée par des conflits d'intérêts, ne partage pas forcément la même identité ou des valeurs communes. Il existe des processus de segmentation liés à des définitions des activités de travail. Ce sont ces définitions qui structurent les identités professionnelles. HUGHES ne situe pas ces segments à partir des définitions officielles, des classifications établies, mais à partir de croyances partagées sur un sens subjectif de l'activité professionnelle. Les groupes professionnels constituent alors des mouvements sociaux avec une compétition permanente entre les segments à resituer dans le contexte économique, social et politique.

Il en va ainsi pour les assistants de service social, chez qui, il existerait des identités professionnelles communes et d'autres qui seraient partagées selon des croyances. La profession d'assistant de service social semblerait partagée dans ses croyances : l'intervention basée sur la relation d'aide s'inscrirait dans une identité commune et l'intervention plus collective serait partagée selon les croyances (nous reprenons cet aspect dans l'enquête plus loin)..

Le deuxième axe de la recherche a été l'occasion de situer la profession dans ce qui fonde son objet ou sujet d'intervention. Revisiter la question sociale sous ses facettes socio-économique, socio-politique, nous a permis de mettre en évidence les mutations de la société et leur impact sur les politiques sociales.

L'action sociale et le donc le travail social se trouvent à l'interface de la mise en œuvre de la nouvelle gestion du social. L'émergence des politiques sociales territorialisées, la décentralisation, d'un côté et l'arrivée de dispositifs d'insertion renforçant le traitement individuel des situations de l'autre...autant de paramètres qui viennent bousculer les professionnels dans leurs référentiels.

Ces référentiels, nous les avons parcourus dans l'approche diachronique de la profession et de la formation qui y prépare. Nous avons parcouru les différentes périodes constitutives de la professionnalisation et de ses modèles de référence selon les contextes sociaux, mais aussi politiques.

Une profession qui s'est constituée sur le référentiel de la bienfaisance et de la charité, rattaché aux valeurs de l'Eglise, dans le contexte de la question sociale du XIX^e siècle. Puis, qui s'est progressivement détachée de ce système de référence évoluant dans un milieu bourgeois et de courant féministe. La condition ouvrière était la source des interventions du service social en cette fin de XIX^e, début du XX^e siècle pour, progressivement, s'élargir à d'autres secteurs d'activité (hôpital,...).

Le modèle médical largement dominant jusqu'au sortir de la deuxième guerre mondiale, a laissé place au modèle psychosocial jusqu'à nos jours, même, si les textes prévoient d'autres formes d'intervention dès les années 1960.

Ce parcours diachronique nous indique que la profession a joué un rôle très puissant dans son organisation et sa quasi-autonomie, qu'elle a essayé de transformer en profession libérale sous Vichy.

Les tensions entre employeurs, pouvoirs publics, groupe professionnel et formation sont effectivement permanentes dans la définition de la profession et donc par voie de conséquence dans ses référentiels identitaires.

L'étude synchronique des textes abordant les évolutions nécessaires de la profession telles qu'elles sont attendues par les principaux employeurs, les collectivités territoriales, les politiques, l'Etat...permet d'identifier les enjeux actuels des évolutions dans la profession.

Nous avons pu dégager les grandes lignes des attentes exprimées vis à vis des professions du social dans les évolutions en cours. Nous avons mis en parallèle la réforme engagée pour la formation des assistants de service social pour nous rendre compte que les attentes des employeurs ont été largement prises en compte. L'orientation des textes tant dans l'expression des attentes des employeurs, que dans l'évolution de la formation, confirment :

- la volonté d'un professionnel plus ouvert aux questions politiques : la réforme de 2004 a mis l'accent à cet égard sur une unité de formation « politiques sociales » et une nouvelle épreuve intitulée « connaissance des politiques sociales »
- la dimension collective : obligation d'intégrer des temps de stage collectif à 50% de temps égal à celui de l'intervention sociale d'aide à la personne et introduction d'une nouvelle épreuve « dossier de pratiques professionnelles » où doit apparaître la méthodologie d'intervention sociale d'intérêt collectif au même titre que l'intervention d'aide à la personne,
- la transversalité des approches professionnelles (plurimétier),
- la réflexion autour du sens donné à l'intervention : mise en place d'une nouvelle unité de formation « philosophie » dans les programmes pédagogiques.
- un rapprochement accentué de la formation et du terrain : un volume horaire de 110 heures consacrées à ces temps de rapprochement.

- l'approche territoriale, et la fonction d'expertise sont également réaffirmées dans la réforme des études. La thématique du développement social local n'y occupe pas une place majeure mais se retrouve dans l'intervention sociale d'intérêt collectif (approche méthodologique).

Le troisième axe de la recherche s'est appuyée sur la notion de développement social local qui fait son apparition dans les années 50 au plan international avec le développement des pays colonisés.

Réapproprié dans le social en milieu rural d'abord, puis dans le fait urbain, ensuite, notamment avec la politique de la ville, il devient le credo de nombreux départements depuis la fin des années 90 dans leur mode de gestion du social.

L'exemple des Yvelines nous a paru présenter un terrain de recherche intéressant. Quelques années d'antériorité dans la réflexion, et la mise en œuvre d'une démarche territorialisée de l'action sociale, ont permis de croiser des données traversant les logiques politiques d'un employeur principal, les logiques d'une profession, les logiques de la formation initiale et continue.

L'observation menée depuis notre pratique de formatrice a été utilisée comme pré-enquête.

L'enquête par entretien avait comme objectif de mettre en exergue les représentations des différents acteurs sur des thématiques communes : la question sociale et le travail social, la formation, le développement social local et l'assistant de service social

Nous avons retenu un échantillon de 17 personnes, découpé en trois sous-populations : les assistants de service social, les cadres dirigeants et intermédiaires. Ces deux groupes ont été retenus sur le territoire des Yvelines où il existait un faisceau de conditions optimales dans la mise en œuvre d'une démarche de développement social local : un projet politique et institutionnel porté depuis une dizaine d'années, des actions de formation initiale et continue à l'attention des professionnels de terrain et des cadres. Le troisième groupe était constitué de formateurs. Ce groupe a été élargi à des centres de formation diversifiés de la Région Parisienne afin d'appréhender plus largement le développement social local dans l'appareil de formation.

Les résultats de l'enquête , les points forts des discours

1. Le point de vue des assistants de service social

Le premier thème abordé avec les assistants de service social, **relatif aux mutations de la société et les pratiques professionnelles** a permis de mettre en évidence une première identité professionnelle : la vision qu'ont les assistants de service social de la question sociale naît de la formation initiale et surtout des stages, mais aussi de la première prise de poste en tant que professionnel. Le regard porté sur la question sociale est assez identique pour l'ensemble du groupe professionnel en termes de difficultés ou de problématiques sociales.

Face à cette question sociale, les professionnels connaissent un certain désenchantement dans leur pratique quotidienne et le sentiment d'une inefficacité patente.

L'envie de passer à autre chose dans les pratiques est également repérée mais toujours dans un idéal relationnel. La dimension collective apparaît de façon minoritaire et encore faut-il l'entendre dans une vision plus restreinte, à la notion groupale.

Le thème de la formation nous révèle que les professionnels **valorisent le terrain, la pratique comme lieu d'apprentissage** en terme d'appropriation des savoirs. La formation

initiale ne leur semble pas en décalage par rapport à la découverte professionnelle mais manque d'approfondissement lié à un champ d'intervention très vaste, très large.

La formation continue leur apparaît comme une nécessité, comme une adaptation au champ d'intervention professionnelle, mais aussi comme une possibilité d'accéder à une autre vision du social.

Le développement social local est repéré et connu de façon expérientielle, pratique et surtout via la hiérarchie. Pour les assistants de service social il représente le territoire et les personnes qui y vivent mais aussi l'ensemble des partenaires qui l'animent.

Il modifie de façon significative **les relations entretenues entre professionnels et clients**. En effet, il gomme la distance entre le détenteur du pouvoir qui apporte des réponses toutes faites et inscrites dans des dispositifs et les usagers qui viennent poser des demandes toujours plus importantes et complexes pour lesquelles les assistants sociaux se sentent totalement impuissants, voire inutiles.

Ainsi l'assistant de service social voit-il dans le développement social local la possibilité de modifier cette relation et de **réintroduire un rôle plus gratifiant** : celui de porteur de projets reconnus par tous, y compris les partenaires.

Cependant, la difficulté est double : que faire avec l'existant, la pratique routinière, et **que devient la relation d'aide fondatrice de l'identité professionnelle** des assistants de service social ?

2. le point de vue des cadres de l'action sociale

Cette première analyse thématique sous l'angle **des mutations de la société et de l'impact sur les pratiques professionnelles**, rejoint dans les grandes lignes les propos des assistants de service social. On y retrouve la question de la massification du phénomène de précarisation, un traitement social en termes de dispositifs qui ne satisfait personne, une forme d'instrumentalisation des professionnels qui perdent le sens de leur travail et donc une profession qui s'appauvrit au fil du temps.

L'assistant de service social est vécu dans la polyvalence comme une profession clé, de première ligne. Cependant bien des reproches lui sont adressés. On attend de ce professionnel une approche plus large, plus politique et stratégique tout en reconnaissant les difficultés auxquelles il est confronté sur le terrain.

Les cadres se vivent comme des managers organisationnels à l'image d'un chef d'entreprise, comme le demande l'institution, alors qu'ils souhaiteraient occuper un rôle d'accompagnement des professionnels, dans des mutations que tous pensent nécessaires.

La question de l'identité d'entreprise s'oppose ici, à l'identité professionnelle tant pour les cadres assistants de service social de formation, que pour les assistants de service social de terrain.

L'analyse des discours sur **le thème de la formation** reste succincte car les propos portaient davantage sur les inadaptations de la profession. Notons toutefois que les **insatisfactions portées sur le groupe professionnel** sont ramenées, toujours pour les cadres, à **un manque de préparation au niveau de la formation initiale** (et donc des centres de formation) et que les apprentissages sur les lieux de stage ne sont jamais évoqués.

Le troisième thème étudié devait nous permettre de saisir les représentations des cadres sur le développement social local qui semble être le vecteur d'une redéfinition de la gestion du social et des professions qui en sont les acteurs de mise en œuvre sur les territoires.

Nous avons perçu la volonté d'une institution de mener des équipes de travailleurs sociaux dans des changements de pratiques. Le développement social local est ainsi apparenté à un ensemble de pratiques plutôt collectives qui rompent avec le travail individualisé.

Les cadres, dans leurs discours, ne disent rien du « comment faire avec la gestion des dispositifs », question posée par le groupe des assistants de service social.

La formation initiale n'est pas vécue comme un vecteur de changement car elle ne propose pas, pour le moment, selon les personnes interrogées, une réflexion sur la dimension institutionnelle, politique et stratégique. Les efforts sont donc tournés vers **la formation continue comme vecteur d'adaptation nécessaire des pratiques à l'évolution de la question sociale**. Toutefois, cet effort de formation ne suffit plus et la direction oriente ses moyens vers les cadres techniques dont les missions sont, en principe, l'accompagnement technique des équipes. Celui-ci s'opère, à l'instar des assistants de service social, sur des pratiques liées à la gestion de dispositifs (insertion, protection de l'enfance,...).

Notons, néanmoins, un paradoxe dans les discours qui consisterait pour les cadres à se représenter le rôle de l'assistant de service social en polyvalence en première ligne, rôle pivot, relais,... et de l'autre côté, des cadres dirigeants qui gommant la spécificité des métiers pour prioriser la fonction notamment dans le développement social local.

Nous pouvons y lire à nouveau l'effacement d'une identité professionnelle assistant de service social pour voir se profiler une profession plus globale qui serait celle du travail social. Remarquons à ce propos que les personnes interviewées parlent de « travailleurs sociaux » malgré nos questions plus spécifiques portant sur la profession d'assistant de service social.

3. le point de vue des formateurs

Après avoir mené une analyse des discours du groupe des assistants sociaux et du groupe des cadres, nous avons abordé le groupe des formateurs afin d'examiner comment se situe la formation dans un processus de transformation des pratiques et de l'identité professionnelle. Au terme de l'étude du premier **thème relatif aux mutations de la société, l'évolution de la question sociale et la formation**, nous pouvons repérer que les formateurs ont tous l'impression d'avoir adapté les textes de 1980 (diplôme d'Etat d'assistant de service social). Certains centres ont officialisé, d'une certaine façon, les changements à travers l'utilisation d'un projet pédagogique nouveau avant même la réforme de 2004.

En ce qui concerne la thématique de l'évolution de la question sociale en formation, les choses sont plus incertaines, et une confiance mutuelle semble s'être installée entre formateurs permanents, vacataires universitaires ou professionnels du social dispensant des enseignements. Comme pour les professionnels de terrain ou les cadres, les formateurs identifient deux temps dans le service social (le avant et le maintenant pour désigner la période pré-décentralisation des années 80 et depuis la décentralisation) faisant parfois référence à leur propre formation.

Les étudiants évoluent également mais pas les motivations qui les poussent vers cette profession d'assistant de service social semble-t-il. Restons toutefois prudent sur cette question car elle n'a pas été approfondie dans le champ de notre étude.

L'analyse des discours des formateurs portant sur **le thème de la formation et la profession d'assistant de service social**, nous amène à repérer des points de divergence entre les formateurs formés à la profession d'assistant de service social et les formateurs qui ont un parcours universitaire sans formation au travail social.

La représentation de la profession d'assistant de service social est essentiellement pour les premiers **celle de la relation**, voire l'approche collective couplée à l'approche individuelle. Pour les seconds, la représentation est plus diffuse.

Même si l'ensemble des formateurs exprime la nécessité d'évoluer dans la formation, il n'en reste pas moins que la première catégorie pense que la formation est bien adaptée aux exigences du terrain. Pour les universitaires non travailleurs sociaux, des ajustements s'imposent.

Globalement et aussi paradoxal que cela puisse paraître compte tenu des limites relevées plus haut, les personnes interrogées sont satisfaites de la construction de la formation.

Enfin les premiers, sont toujours très demandeurs de rapprochement avec le corps professionnel des assistants de service social.

La crainte d'une perte de l'identité professionnelle est évoquée à plusieurs reprises à l'occasion de la réforme.

L'analyse des discours des formateurs sur **le thème du développement social local** nous renseigne sur la place de cette thématique dans le champ de la formation. On s'aperçoit qu'il existe une disparité selon les centres. Nous avons déjà observé avec la thématique de la question sociale et la formation, que les centres avaient adapté leur programme depuis les textes de 1980, chacun bâtissant son projet pédagogique en fonction de ses croyances, ses convictions. Le développement social local est enseigné en tant que tel pour deux centres consultés sur cinq depuis peu (entre quatre et deux ans). Les trois autres l'abordent au détour des cours dispensés sur la politique de la ville.

Les acteurs de la formation comme les formateurs révèlent le flou qui entoure cette notion pour eux-mêmes et renvoient une image d'un terrain néophyte également. Selon le discours des formateurs, les étudiants se situent dans l'entre deux, avec une disparité entre ceux qui ont connu une expérience pré-formation et les plus jeunes qui sortent du système scolaire, les post-bac.

Même si l'ensemble des formateurs considèrent le développement social local comme une ouverture dans le champ du travail social, en terme de gestion du social, les avis sont partagés sur les incidences affectant la profession d'assistant de service social. **Certains sont attachés à maintenir la spécificité de la profession dans la relation**, et d'autres considèrent qu'**un renouvellement dans la profession est nécessaire**.

On relève ici les tendances très marquées selon que les formateurs sont de formation assistant de service social ou non. Nous pensons que l'identité professionnelle marque cette différence d'appréciation dans le groupe des formateurs.

En conclusion

De la formation à la profession, les assistants de service social : un groupe professionnel à forte identité professionnelle marquée par la relation d'aide.

L'analyse des discours nous permet d'identifier cette identité professionnelle basée sur la relation à autrui. Elle traverse l'ensemble des acteurs interviewés qui sont passés par la formation initiale d'assistant de service social quelles que soient les fonctions occupées (pour notre enquête : assistant de service social, cadre, formateur).

Le premier constat consiste à **identifier le développement social local comme une fin du monopole de la profession**. Le monopole tel que nous l'avons étudié sous l'angle de la sociologie des professions, à savoir : missions, services, marché, expertise, formation.

En effet, le développement social local adopte le principe d'une mise à niveau des différents partenaires, y compris les publics dont s'occupent traditionnellement les intervenants du social. Les missions ou services ne sont plus confiés, dans le cas d'espèce, à un groupe professionnel en particulier mais à des acteurs multiformes. Le champ d'intervention sur le territoire et la fonction d'expertise ne sont plus fermés, mais au contraire, chacun des acteurs, professionnel du social ou non, aurait une place tout aussi légitime.

Pour ce qui concerne la formation, même si la formation initiale n'est pas remise en cause dans ses prérogatives, il n'en reste pas moins que les intervenants se diversifient au-delà d'une approche stricto sensu, sociale.

Par ailleurs les savoirs légitimes, les savoirs requis (LARSON) pour le développement social local, ne sont pas exclusifs de la profession.

Le monopole de la profession passe également par un code de déontologie et le secret professionnel. Cette possibilité de disposer de « connaissances secrètes » (HUGHES)

reste difficilement compatible dans la démarche de développement social local où l'on parle de diagnostic partagé.

L'autorisation d'exercer ou *licence* selon HUGHES, là encore n'est pas exclusif à la profession dans ce domaine. Ainsi, missions, autorisation d'exercer, monopole des services... tout ce qui fonde des années de lutte pour conserver à une profession ses frontières bien délimitées, constitue autant de menaces pour que la profession conserve son titre de profession, et ne devienne un métier, comme beaucoup en parlent déjà, aux contours incertains.

Toutefois, l'enquête menée nous semble porteuse d'un paradoxe. Pour la majorité des acteurs, l'assistant de service social occupe une place privilégiée dans le développement social local. Serions-nous ici devant la construction d'une nouvelle forme identitaire professionnelle : celle d'un professionnel expert du développement social local ? Ou s'agirait-il plus précisément, pour reprendre HUGHES, une segmentation dans l'identité professionnelle, dans les croyances subjectives du sens donné aux activités du travail, une nouvelle répartition entre ce qui relèverait des *tâches nobles et des tâches routinières de la profession*. Le danger consisterait alors à scinder dans la profession, ceux qui se situeraient dans **les activités nobles et porteuses de sens comme le développement social local**, l'approche par projet..., et les activités plus ingrates de gestion de dispositifs du social.

Les discours dans l'enquête nous laissent entrevoir les prémices d'un risque de scission entre ceux qui portent des projets de développement social local et les autres, qui ne seraient pas novateurs. Pourtant, personne ne s'est exprimé sur le « comment faire » avec la gestion du quotidien, des tâches routinières que l'on retrouve dans toutes les professions comme HUGHES l'a démontré. Deux personnes interrogées ont toutefois suggéré que la gestion des dossiers de type dispositifs, soit traitée par le personnel administratif, c'est à dire le secrétariat des services sociaux (cette proposition soulève d'autres questions que nous n'avons pas approfondies ici).

Cette recherche dégage une autre caractéristique qui touche aux références identitaires professionnelles. **La logique de fonction**, mise en œuvre par les employeurs dans une gestion des personnels du social depuis quelques années, participe de cette fragilité des repères identitaires. Cette gestion managériale accentuée par l'orientation développement social local, contribue à **une déstabilisation dans le référentiel identitaire**.

La formation initiale, porteuse elle aussi d'une transmission identitaire professionnelle, dans un système de fermeture sociale, semble s'ouvrir à de nouveaux référentiels, en fonction des croyances développées par les pairs dans leur statut de formateur. Les formateurs non travailleurs sociaux ne sont pas majoritaires, à ce jour dans le système de formation.

L'introduction de formateurs non assistants de service social dans les centres de formation serait, selon nous, un défi pour l'identité de la profession avec l'ouverture à d'autres systèmes de référence qui viendrait percuter un peu plus les référentiels professionnels.

Au-delà des Yvelines, l'enquête nous montre que le développement social local tel qu'il est vécu par l'ensemble des groupes professionnels étudiés remet en cause la profession d'assistant de service social.

Cette remise en cause est questionnée sous l'angle des identités professionnelles comme une possible explication des difficultés de mise en œuvre du développement social local tant dans le champ de la formation que de la profession

A partir d'un questionnaire sur l'approche dominante psychosociale au sein du service social, nous avons choisi d'explorer une partie plus visible de l'iceberg par le prisme du développement social local.

Nos travaux nous amènent à la question des identités professionnelles construites dans le passage **d'un état profane, à celui du formé, pour aboutir à celui du professionnel.**

Une approche centrée sur les valeurs portées par le service social dans ces passages successifs menant à la profession présenterait un intérêt certain.

Les valeurs qui sous-tendent les motivations pour l'entrée en formation initiale préparant à la profession d'assistant de service social, sont-elles figées dans le temps, communes à un même groupe d'étudiants, communes aux formateurs... ? Comment ces valeurs rencontrent-elles la question sociale aujourd'hui ?

Les croyances que nous évoquions, marquant les segmentations dans les identités professionnelles, sont enracinées dans les valeurs dont nous sommes tous porteurs.

BIBLIOGRAPHIE

ANAS, La revue française de service social, *Compétences, formation, validation des acquis*, n° 208/ mars 2003

ADF (Assemblée des Départements de France), *Etude sur l'implication des Conseils Généraux dans le fait urbain*, rapport de synthèse, juillet 2000

ALINSKY S, *Manuel de l'animateur social*, Seuil, Paris, 1976

AUTES M, *Les paradoxes du travail social*, Dunod, Paris, 1999

BLAVOET JP, sous la direction de VILBROD A, *L'identité incertaine des travailleurs sociaux*, l'Harmattan, Paris, 2003

BONNEMAISON G, *Prévention, répression, solidarité*, La Documentation Française, Paris, 1983

BOUQUET B, GARCETTE C, *Assistante sociale aujourd'hui*, Maloine, Paris, 1998

BOUQUET B, *Individu, groupe, communauté*, revue Informations Sociales, CAF, 1° trimestre 2000

BREMAN C, PICARD P, *Une nouvelle ambition pour les villes, de nouvelles frontières pour les métiers*, rapport à C BARTOLONE, Ministre délégué à la ville, septembre 2000

CASTEL R, *Les métamorphoses de la question sociale*, Gallimard, Paris, 1995

CHAVIERE M, sous la direction de PUYUELO R, *Penser les pratiques sociales, une utopie utile*, Erès, Paris, 2001

CHOPART JN, (sous la direction), *Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, Paris, 2000

CNESS (Comité National des Ecoles de Service Social), Enquête sur les assistants sociaux polyvalents de secteur, analyse des réponses de Conseils généraux, Directeurs, Conseillers Techniques et Assistants sociaux, juin 1991

COMBESSIE JC, *La méthode en sociologie, La découverte*, 4^o édition, Paris, 2003

CONSEIL GENERAL des Yvelines, Objectif projets 78-référentiel départemental relatif à la conduite de projets-actions collectives et développement social local, novembre 2003

CONSEIL GENERAL des Yvelines, *Projet de service de la Direction de l'action sociale des Yvelines*, DASDY, décembre 1995

CSTS (Conseil Supérieur en Travail Social), *Intervention sociale d'intérêt collectif*, La Documentation Française, 1988

DEFFONTAINES JP, PROD'HOMME JP, Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie, de l'Aube, 2001

DONZELOT J, *Face à l'exclusion*, Esprit, Paris, 1991

DONZELOT J, ROMAN J, dans, *A quoi sert le travail social*, revue Esprit n° 241, mars-avril 1998

DRESS (Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques), *Les travailleurs sociaux en France : répartition par secteurs d'emploi estimés en 1999*, Etudes et résultats, n° 79, septembre 2000

DUBAR C, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 1991

DUBAR C, sous la direction de CHAUVIERE M, TRONCHE D, *Qualifier le travail social*, Dunod, Paris, 2002

DUBAR C, TRIPIER P, *Sociologie des professions*, Armand Colin, 1998, Armand Colin, Paris, 2003

DUBEDOUT H, *Ensemble refaire la ville*, La Documentation Française, Paris, 1983

DUBET F, *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002

DUMAS B, SEGUIER M, *Construire des actions collectives, développer des solidarités*, Chronique sociale, Lyon, 1999

DURAND JP, WEIL R, *Sociologie contemporaine*, 2^o édition, Vigot, Paris, 1997

FREIRE P, *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris, 1980

GUERRAND RH, RUPP MA, *Brève histoire du service social en France 1896-1976*, Privat, Toulouse, 1978

HENDERSON P, THOMAS DN, Groupe européen de travail sur le développement social local, *Savoir-faire en développement social local*, Bayard Editions, 1992

HUGHES E, textes rassemblés et présentés par CHAPOULIE JM, *Le regard sociologique : essais choisis*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris, 1996

ION J, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Privat, Paris, 1990

ION J, *Le travail social au singulier*, Dunod, Paris, 1998

ION J, TRICART JP, *Les travailleurs sociaux*, La découverte, Paris, 1998

JOIN LAMBERT MT, *Politiques sociales*, Presses de sciences po et Dalloz, 2^o édition, Paris, 1997

LARIVIERE C, BERNIER D, (sous la direction), *Identités professionnelles*, revue Les politiques sociales, 2000

LE BOUFFANT C, *Culture professionnelle et formation initiale, l'exemple des assistantes sociales*, Thèse de Doctorat en Formation des adultes, sous la direction de BARBIER JM, décembre 1994

LE BOUFFANT C, GUELAMINE F, *Guide de l'assistante sociale*, Dunod, Paris, 2002

MINISTERE de L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, *Schéma National des formations sociales 2001-2005*, mai 2001

MINISTERE de la SANTE et de la SECURITE SOCIALE, *Diplôme d'Etat d'assistant de service social*, textes officiels et programme de formation, mai 1980

MONDOLFO P, *Travail social et développement*, Dunod, Paris, 2001

ODAS (Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale) sous la direction de SANCHEZ JL, *Travail social et développement social : la formation au cœur du changement*, novembre 2002

ODAS, *Pour une formation initiale des travailleurs sociaux adaptée aux nouveaux enjeux de l'action sociale des collectivités territoriales*, mars 2003

PASCAL H, DE ROBERTIS C, *50 ans de service social, quelques repères*, La revue française de service social, ANAS, n°173-174, 2^o et 3^o trimestre 1994

PREFECTURE des Yvelines, CONSEIL GENERAL des Yvelines, *Un contrat social pour les Yvelines*, 1997

QUESTIAUX N, *Orientations principales sur le travail social*, Paris, 28 mai 1982

ROSANVALLON P, *La nouvelle question sociale, repenser l'Etat providence*, Seuil, Paris, 1995

SAINSAULIEU R, *L'identité au travail*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1977

SCHWARTZ B, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La documentation Française, Paris, 1981